

Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 15 novembre 2021 à 20 h 05, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents en personne les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Jonathan Morin et Johanne Maurice.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 05 et déclare la séance ouverte.

2021-11-811 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

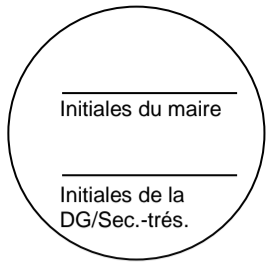
ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
4. Première période de questions du public
5. Autorisation des comptes
6. Rapport des comités
 - a. Mairie
 - b. Régie incendie
 - c. Loisirs
 - d. Environnement
 - e. Trans-Appel
 - f. Urbanisme
7. Résolution pour modification à la politique de gestion des ressources humaines 2022-2023-2024
8. Renouvellement adhésion à Trans-Appel
9. Résolution pour nomination au poste de maire suppléant

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

10. Résolution acceptant l'entente relative à la division des quotes-parts Régie incendie

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

11. Résolution autorisant la signature du certificat d'acceptation provisoire et le paiement du décompte progressif no 1 pour les travaux de pavage du secteur St-Gabriel
12. Résolution autorisant la signature du certificat d'acceptation provisoire et le paiement du décompte progressif no 1 pour les travaux de réfection et pavage du rang 11 dans le cadre du RIRL an 3
13. Résolution autorisant la signature du certificat d'acceptation définitive et le paiement de la retenue pour les travaux de réfection et pavage du rang 10 dans le cadre du RIRL an 2
14. Sondage de roc chemin Marcotte
15. Résolution pour contrat de déneigement avec Entreprises JF Marcotte
16. Résolution pour budget 2022 pour travaux conjoints avec St-Claude
17. Résolution pour budget 2020 pour travaux conjoints avec Cleveland

HYGIÈNE DU MILIEU

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

18. Résolution pour programmation no 3 de la TECQ

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

19. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire –octobre
20. Renouvellement de l'entente intermunicipale urbanisme et géomatique avec la MRC du Val-St-François
21. Résolution pour partage des coûts de formation et cotisation de l'inspecteur municipal avec la municipalité du Canton de Westbury

LOISIRS ET CULTURE

22. Octroi aide financière Opération Citrouille du Club optimiste
23. Octroi aide financière pour la Guignolée des Chevaliers de Colomb 2841
24. Comité Éveil à la lecture et l'écriture (ELE) du Val-St-François

AUTRES

25. Affaires nouvelles et suivi
 - a. Travaux sur la rue Bourassa
 - b. Don à la Maison des Arbrisseaux
26. Deuxième période de questions
27. Correspondance :
28. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

2021-11-812

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021, ils renoncent à sa lecture.

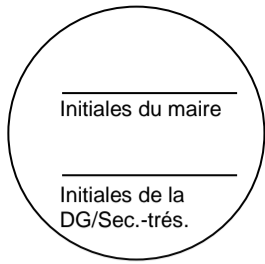
Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées portaient sur les sujets suivants :

- La sécurité de la circulation routière à l'intersection du 11^e rang et du Chemin Goshen suite au décès survenu au mois d'août 2021.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

2021-11-813 5. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
appuyé par le conseiller Raymond Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

12 novembre 2021

Liste des paiements émis (du 2021-10-06 au 2021-11-11)

Détaillée par N° chèques

Poste Banque: 54-100-00-001

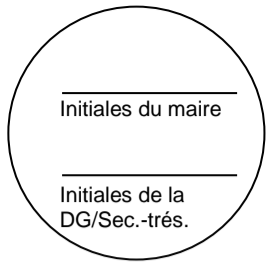
| N° déboursé | N° chèque | Lot | Date | N° fourn. | Nom | Description | Montant |
|---------------|-----------|-----|------------|-----------|---------------------|-------------|-----------|
| 202100488 (I) | | | 2021-10-15 | 1421 | Fleuriste Lijenthem | | 137,96 \$ |

Total des paiements émis avec le poste 54-100-00-001

137,96 \$

Poste Banque: 54-110-00-000

| N° déboursé | N° chèque | Lot | Date | N° fourn. | Nom | Description | Montant |
|---------------|-----------|-----|------------|-----------|-------------------------|-------------|---------------|
| 202100465 (I) | | | 2021-10-29 | 1109 | POULIOT ÉQUIPEMENT DE | | 665,71 \$ |
| 202100468 (C) | | | 2021-10-13 | 8 | Retraite QUÉBEC | | 408,87 \$ |
| 202100470 (C) | | | 2021-10-13 | 67 | MINISTRE DU REVENU DU | | 6 712,88 \$ |
| 202100471 (C) | | | 2021-10-13 | 68 | RECEVEUR GENERAL DU | | 2 395,78 \$ |
| 202100472 (C) | | | 2021-10-18 | 41 | MRC DU VAL-SAINT- | | 134 889,75 \$ |
| 202100475 (C) | | | 2021-10-18 | 1360 | ADN COMMUNICATION | | 71,95 \$ |
| 202100476 (C) | | | 2021-10-18 | 1346 | RÉAL HUOT INC. | | 1 225,78 \$ |
| 202100478 (C) | | | 2021-10-21 | 74 | MINISTRE DES FINANCES | | 80 596,00 \$ |
| 202100480 (C) | | | 2021-10-21 | 4 | BELL MOBILITÉ | | 67,74 \$ |
| 202100481 (C) | | | 2021-10-21 | 28 | HYDRO-QUEBEC | | 130,22 \$ |
| 202100482 (C) | | | 2021-10-21 | 28 | HYDRO-QUEBEC | | 49,28 \$ |
| 202100483 (C) | | | 2021-10-22 | 1355 | EUROFINS ENVIRONEX | | 233,98 \$ |
| 202100484 (C) | | | 2021-10-21 | 723 | AXION | | 156,44 \$ |
| 202100485 (C) | | | 2021-10-22 | 885 | PITNEY WORKS | | 397,94 \$ |
| 202100487 (C) | | | 2021-10-25 | 225 | DIANE ST-PIERRE | | 12,60 \$ |
| 202100489 (C) | | | 2021-10-22 | 885 | PITNEY WORKS | | 224,03 \$ |
| 202100490 (I) | | | 2021-11-03 | 789 | ÉNERGIE SONIC INC. | | 1 159,31 \$ |
| 202100491 (I) | | | 2021-11-03 | 1355 | EUROFINS ENVIRONEX | | 114,98 \$ |
| 202100492 (I) | | | 2021-11-03 | 784 | LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS | | 111,02 \$ |
| 202100493 (I) | | | 2021-11-03 | 1072 | PHILIPPE LAPLANTE | | 50,00 \$ |
| 202100494 (I) | | | 2021-11-03 | 1109 | POULIOT ÉQUIPEMENT DE | | 295,42 \$ |
| 202100495 (I) | | | 2021-11-03 | 678 | SANI ESTRIE INC | | 12 125,87 \$ |
| 202100496 (I) | | | 2021-11-05 | 28 | HYDRO-QUEBEC | | 134,55 \$ |
| 202100497 (I) | | | 2021-11-10 | 1360 | ADN COMMUNICATION | | 50,45 \$ |
| 202100498 (I) | | | 2021-11-10 | 1262 | TRANSPORT-EXCAV. | | 5 264,17 \$ |
| 202100499 (I) | | | 2021-11-10 | 81 | DISTRIBUTION J.M. | | 45,89 \$ |
| 202100500 (I) | | | 2021-11-10 | 1251 | EXCAVATION YVON BENOIT | | 74,40 \$ |
| 202100501 (I) | | | 2021-11-10 | 61 | FQM (FÉDÉRATION QUÉB. | | 16 643,59 \$ |
| 202100502 (I) | | | 2021-11-10 | 94 | GABRIEL COUTURE ET FILS | | 219,83 \$ |
| 202100503 (I) | | | 2021-11-10 | 1367 | GESTION ÉCONO PLUS INC. | | 137,74 \$ |
| 202100504 (I) | | | 2021-11-10 | 449 | GROUPE HBG INC. | | 988,79 \$ |
| 202100505 (I) | | | 2021-11-10 | 784 | LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS | | 144,84 \$ |
| 202100506 (I) | | | 2021-11-10 | 611 | LETTREGE LW | | 23,00 \$ |
| 202100507 (I) | | | 2021-11-10 | 109 | LIGNES ELECTRIQUES | | 217,93 \$ |



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

| | | | | | |
|---------------|------|------------|------|----------------------------|-------------|
| 202100508 (I) | | 2021-11-10 | 947 | ROLLAND CAMIRÉ | 90,00 \$ |
| 202100509 (I) | | 2021-11-10 | 1358 | MARIE-CÉLINE CORBEIL | 90,00 \$ |
| 202100511 (I) | | 2021-11-11 | 8 | Retraite QUÉBEC | 467,95 \$ |
| 202100512 (I) | | 2021-11-10 | 60 | PIECES D'AUTO BILODEAU | 600,02 \$ |
| 202100513 (I) | | 2021-11-11 | 68 | RECEVEUR GENERAL DU | 1 985,14 \$ |
| 202100514 (I) | | 2021-11-10 | 14 | VIVACO groupe coopératif | 155,90 \$ |
| 202100515 (I) | | 2021-11-11 | 67 | MINISTRE DU REVENU DU | 5 522,22 \$ |
| 202100517 (I) | | 2021-11-10 | 714 | ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC | 2 736,86 \$ |
| 202100525 (I) | | 2021-11-10 | 106 | NOSTED & INC. | 53,80 \$ |
| 202100469 (C) | 7984 | 2021-10-13 | 745 | FIDUCIE DESJARDINS | 1 839,28 \$ |
| 202100473 (C) | 7985 | 2021-10-18 | 1408 | Comeau Technique Ltee | 178,21 \$ |
| 202100474 (C) | 7986 | 2021-10-18 | 1367 | GESTION ÉCONO PLUS INC. | 137,74 \$ |
| 202100477 (I) | 7987 | 2021-10-21 | 1419 | MAURICE JEAN-CLAUDE | 218,45 \$ |
| 202100486 (I) | 7988 | 2021-10-22 | 19 | SOCIÉTÉ CANADIENNE DES | 97,50 \$ |
| 202100516 (I) | 7989 | 2021-11-10 | 745 | FIDUCIE DESJARDINS | 1 528,38 \$ |
| 202100518 (I) | 7990 | 2021-11-10 | 1249 | ANDRÉ G. MATHIEU huissier | 349,97 \$ |
| 202100519 (I) | 7991 | 2021-11-10 | 1295 | Climatisation A.C inc. | 201,21 \$ |
| 202100520 (I) | 7992 | 2021-11-10 | 1132 | EXCAVATION CHAMPAGNE | 983,04 \$ |
| 202100521 (I) | 7993 | 2021-11-10 | 638 | Fonds d'information sur le | 20,00 \$ |
| 202100522 (I) | 7994 | 2021-11-10 | 19 | SOCIÉTÉ CANADIENNE DES | 97,09 \$ |
| 202100523 (I) | 7995 | 2021-11-10 | 1331 | PROFUSION | 1 626,90 \$ |

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000 285 020,39 \$

Total des paiements 285 158,35 \$

Total des chèques 106 677,37 \$

Total des dépôts direct 178 480,98 \$

285 158,35 \$

Total des paies émises (du 2021-10-06 au 2021-11-11)

| | |
|---------------|---------------------|
| Dépôt direct: | 21 244,04 \$ |
| Chèque: | 0,00 \$ |
| Total: | 21 244,04 \$ |

6. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS :

a) mairie :

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :

- il y a eu visite du chantier de pavage du secteur St-Gabriel pour la réception provisoire des travaux. Une liste de correctifs a été dressée.
- Il y a eu visite du chantier de réfection et pavage des tronçons 101 et 102 du rang 11 pour la réception provisoire des travaux. Les correctifs sont en cours de réalisation.
- Une rencontre a eu lieu avec AVIZO concernant les travaux pour le chemin Girard.

b) Régie des incendies :Le conseiller Philippe Verly mentionne qu'il a assisté à la dernière réunion de la régie. Pas de nouveaux sujets en cours. Il va vérifier pour la date de la réunion pour le budget.

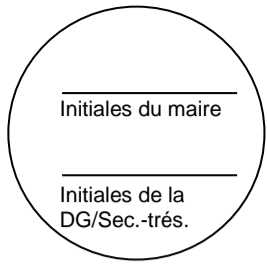
c)

d) Loisirs: Les travaux de conversion de l'éclairage au DEL du parc du rang 10 sont débutés.

e) Environnement :le conseiller Gilles Perron mentionne que les performances d'enfouissement de Val-Joli rencontrent les cibles du Plan de gestion des matières résiduelles mais que des efforts demeurent nécessaires pour augmenter le tonnage de compost. Une amélioration de la récupération des plastiques agricoles est souhaitée également.

f) Trans-Appel

Le conseiller Gilles Perron mentionne que le budget 2022 a été adopté et qu'il va assister à une rencontre concernant l'étude sur l'offre de service de transport collectif à développer dans la MRC.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

f) Urbanisme :

Le conseiller Philippe Verly mentionne qu'il y a eu une rencontre du CCU qui a traité des sujets suivants :

- Nomination de Alain Vidal en remplacement de M. Nova Fredette
- Nomination de Philippe Laplante à titre de président du CCU
- Étude de modifications aux règlements concernant les poules urbaines, certaines distances séparatrice; l'usage de conteneurs maritimes, abri temporaires ainsi que les travaux assujettis au règlement sur les permis et certificats.

2021-11-814

7. **RÉSOLUTION POUR MODIFICATION À LA POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 2022-2023-2024**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a adopté sa politique de gestion des ressources humaines pour les années 2022-2023 et 2024;

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées aux conditions salariales pour régulariser une situation;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE modifier les conditions salariales de la politique de gestion des ressources humaines telle que proposée pour le poste de concierge.

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer la modification apportée à la politique de gestion des ressources humaines 2022-2023-2024.

2021-11-815

8. **RENOUVELLEMENT ADHÉSION À TRANS-APPEL ET DÉSIGNATION À LA VILLE DE WINDSOR**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite renouveler son adhésion à Trans-Appel pour l'année 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite désigner la Ville de Windsor à titre d'organisme mandataire du service de transport adapté;

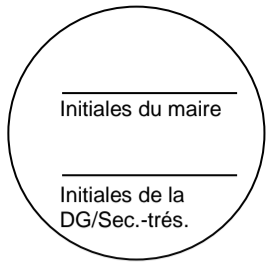
Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Val-Joli accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le Protocole d'entente;

QUE la municipalité de Val-Joli accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel Inc. L'organisation du service de transport adapté;

QUE la municipalité de Val-Joli accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2022 et de payer la contribution municipale établie à 4.19\$ par personne pour un montant total de 7 064.34\$;

QUE la municipalité de Val-Joli accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2022 : 3.75\$ pour un déplacement local, 8.25 pour un déplacement hors-territoire (vers Sherbrooke);



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 15 novembre 2021

QUE la municipalité de Val-Joli accepte les prévisions budgétaires 2022 de l'organisme Trans-Appel Inc.

2021-11-816 9. RÉSOLUTION POUR NOMINATION AU POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de nommer un maire suppléant en cas d'absence du maire;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' entériner les nominations au poste de maire suppléant suivantes :

| | |
|---------------------------|-----------------|
| novembre-décembre 2021 | Sylvain Côté |
| janvier et février 2022 | Philippe Verly |
| mars et avril 2022 | Gilles Perron |
| mai et juin 2022 | Raymond Côté |
| juillet et août 2022 | Jonathan Morin |
| septembre et octobre 2022 | Johanne Maurice |
| novembre et décembre 2022 | Sylvain Côté |

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

2021-11-817 10. RÉSOLUTION ACCEPTANT L'ENTENTE RELATIVE À LA DIVISION DES QUOTES-PARTS RÉGIE INCENDIE INTERMUNICIPALE DE LA RÉGION DE WINDSOR

CONSIDÉRANT QUE la Régie incendie intermunicipale de la Région de Windsor souhaite modifier les termes de l'article 9 de l'entente relative à la protection contre l'incendie concernant la méthode de calcul des quotes-parts;

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter que si le profil financier servant au calcul des quotes-parts n'est pas disponible et que le calcul a été fait avec le profil financier précédent, la différence, s'il y a lieu, sera imputée dans le budget de l'année suivante, séparément au montant du budget.

DE transmettre la résolution à la Régie intermunicipale de la Région de Windsor.

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

2021-11-818 11. RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CERTIFICAT D'ACCEPTATION PROVISOIRE ET LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1 POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DU SECTEUR ST-GABRIEL

CONSIDÉRANT a recommandation de paiement du service d'ingénierie de la FQM pour le décompte progressif no 1 de la compagnie Maska pour les travaux de pavage du secteur St-Gabriel ;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

CONSIDÉRANT QUE la visite de chantier pour l'acceptation provisoire a été effectuée le 9 novembre 2021;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature du certificat d'acceptation provisoire par la directrice générale

D'autoriser le paiement du décompte progressif no 1 au montant de 345 267.28\$ taxes incluses.

DE déboursier la part municipale à même le surplus réservé au montant estimé de 57 000\$.

2021-11-819

12. **RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CERTIFICAT D'ACCEPTATION PROVISOIRE ET LE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 1 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION ET PAVAGE DU RANG 11 (RIRL AN 3)**

CONSIDÉRANT a recommandation de paiement du service d'ingénierie de la FQM pour le décompte progressif no 1 de la compagnie Eurovia pour les travaux de réfection et pavage des tronçons 101 et 102 du rang 11;

CONSIDÉRANT QUE la visite de chantier pour l'acceptation provisoire a été effectuée le 9 novembre 2021;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature du certificat d'acceptation provisoire par la directrice générale

D'autoriser le paiement du décompte progressif no 1 au montant de 470 800.23\$ taxes incluses.

DE déboursier la part municipale à même le surplus réservé au montant estimé de 85 000\$.

2021-11-820

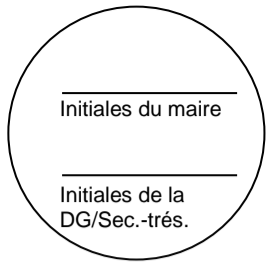
13. **RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CERTIFICAT D'ACCEPTATION DÉFINITIVE ET LE PAIEMENT DE LA RETENUE POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION ET PAVAGE DU RANG 10 (RIRL AN 2)**

CONSIDÉRANT a recommandation de paiement de l'ingénieur Jean Beauchesne de la firme WSP pour la libération de la retenue pour les travaux de réfection et pavage du rang 10;

CONSIDÉRANT QUE la visite de chantier pour l'acceptation provisoire a été effectuée le 26 octobre 2021;

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature du certificat d'acceptation définitive par la directrice générale



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

D'autoriser le paiement du décompte progressif no 3, soit la libération de la retenue au montant de 31 422.47\$ taxes incluses.

DE payer la facture taxes nettes au montant de 28 593.00\$ à même le surplus réservé.

2021-11-821

14. SONDAGE DE ROC CHEMIN MARCOTTE

CONSIDÉRANT les travaux de prolongement de réseaux prévus sur le chemin Marcotte ;

CONSIDÉRANT QUE la nécessité d'effectuer des travaux de sondage de roc afin de réaliser les plans et devis pour ce projet;

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix a été effectuée pour ce projet;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur Jean Beauchesne à venir;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réaliser les travaux dans les prochains jours;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale à engager des frais pour la réalisation de ces travaux estimés à 7000\$ plus taxes à la soumission qui aura été recommandée par l'ingénieur Jean Beauchesne pour les travaux de sondage de roc.

2021-11-822

15. DÉNEIGEMENT DU CHEMIN LAPLANTE ET DU RÉSERVOIR D'EAU SUR GOSHEN

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur qui effectuait le déneigement à l'hiver 2020-2021 a confirmé son intérêt à refaire le déneigement du chemin Laplante et du réservoir d'eau du chemin Goshen pour la saison hiver 2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite du travail réalisé en 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE Les Entreprises JF Marcotte a présenté sa soumission le 1^{er} novembre 2021;

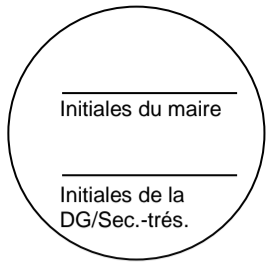
Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité

D'adjuger le contrat de déneigement pour le chemin Laplante et le réservoir d'eau chemin Goshen pour l'hiver 2021-2022 à Les Entreprises JF Marcotte pour un total de 865 \$ taxes en sus pour le chemin Laplante et de 570 \$ taxes en sus pour le réservoir d'eau sur le chemin Goshen, le tout payable en 3 versements selon l'entente convenue entre Les Entreprises JF Marcotte et la Municipalité de Val-Joli.

2021-11-823

16. RÉOLUTION POUR AUTORISER UN BUDGET POUR DES TRAVAUX CONJOINTS DANS LE RANG 9 AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-CLAUDE POUR L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT QUE des travaux conjoints avec la municipalité de St-Claude sur le rang 9 sont prévus pour l'année 2022;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire prévoir un budget à cet effet et informer la municipalité de St-Claude de son accord à réaliser les travaux en 2022;

CONSIDÉRANT QUE les travaux consistent à fournir 50 voyages de matériel granulaire pour du rechargement;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la fourniture de 50 voyages de matériel granulaire pour du rechargement dans le rang 9, conjointement avec la municipalité de St-Claude qui fournira également la même quantité de rechargement pour l'année 2022;

DE prévoir un montant de 10 000 pour la réalisation de ces travaux à dans le budget 2022

DE transmettre la résolution à la municipalité de St-Claude.

2021-11-824

17. RÉSOLUTION POUR AUTORISER UN BUDGET POUR DES TRAVAUX CONJOINTS DE REMPLACEMENT DE PONCEAU SUR LE CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE CLEVELAND POUR L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT QUE des travaux conjoints avec la municipalité de Cleveland sur le chemin de la Grande Ligne pour un remplacement de ponceau sont prévus pour l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire prévoir un budget à cet effet et informer la municipalité de Cleveland de son intérêt à réaliser les travaux en 2022;

Il est proposé le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité

DE prévoir un montant de 6 000 pour la réalisation des travaux de remplacement de ponceau dans le chemin de la Grande Ligne dans le budget 2022

DE transmettre la résolution à la municipalité de Cleveland.

HYGIÈNE DU MILIEU

2021-11-825

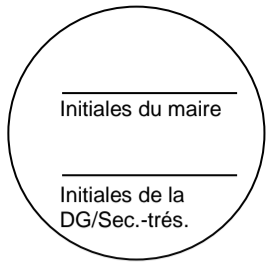
18. RÉSOLUTION PROGRAMMATION NO 3 TECQ 2019/2023

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité

QUE :



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n°3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

19 COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2021

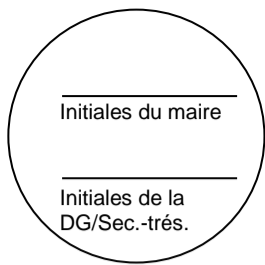
- Émission de permis
- Dossier général demande de permis, demande d'informations/ information lotissement droit acquis
- Rencontre pour demande autorisation CPTAQ
- Dossier conciliateur-arbitre
- Enquête pour raccordements inversés
- En date du 11 novembre 2021 : deux résidences restent à être testées
- Test d'eau et configuration des appareils de mesures
- Test pour le plomb dans les cabanes de patinoires et de balles
- Préparation pour rencontre du CCU

| Permis octobre | Nouvelle construction | Autres permis | Évaluation totale | Lotissement | Renouvellement |
|----------------|-----------------------|---------------|-------------------|-------------|----------------|
| 2020 | 1 | 9 | 396000 | 2 | 0 |
| 2021 | 0 | 5 | 36000 | 1 | 0 |

2021-11-826

20. ENTENTE URBANISME ET GÉOMATIQUE AVEC LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS POUR 2021

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli désire participer à cette entente aux conditions suivantes;

- Ressource rédaction et support conseil : 50 \$/heure
- Ressource cartographie et support technique : 30 \$/heure

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Val-Joli adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-dessus mentionnées;

QUE la municipalité de Val-Joli réserve un montant de 2350\$ pour l'année 2022 selon la répartition suivante : 40 heures pour la ressource rédaction et support conseil et 10 heures pour la ressource cartographique et support technique.

2021-11-827 21 **RÉSOLUTION POUR PARTAGE DES COÛTS DE FORMATION ET COTISATION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL AVEC LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli requiert les services d'un inspecteur en bâtiment et environnement à raison de 21 heures par semaine;

CONDISÉRANT QUE les autres heures sont réalisées à la municipalité du Canton de Westbury;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli désire favoriser l'acquisition et le maintien de compétences;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli propose de partager certains coûts de formation et cotisation avec la municipalité du Canton de Westbury;

Il est proposé le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE partager au prorata 3/5 le coût des frais suivants avec la municipalité du Canton de Westbury conditionnellement à l'acceptation de la dépense par les municipalités respectives par exemple :

- La cotisation annuelle à la COMBEQ
- Les frais de formation;
- Les frais de congrès de la COMBEQ

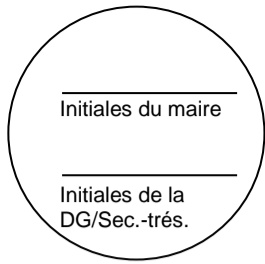
DE transmettre la résolution à la municipalité de du canton de Westbury

LOISIRS ET CULTURE

2021-11-828 22. **DON POUR L'OPÉRATION CITROUILLE DU CLUB OPTIMISTE**

CONSIDÉRANT QUE le Club Optimiste a fait parvenir une demande de soutien financier pour l'activité Opération Citrouille

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 15 novembre 2021

Et résolu à l'unanimité

DE verser un don de 200\$ pour la l'Opération Citrouille du Club Optimiste.

2021-11-829

23. DON POUR LA GUIGNOLÉE DES CHEVALIERS DE COLOMB

CONSIDÉRANT QUE la Guignolée des Chevaliers de Colomb ne pourra avoir lieu cette année en raison des mesures liées à la COVID-19

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par la conseillère Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité

DE verser un don de 500\$ pour la Guignolée des Chevaliers de Colomb.

2021-11-830

24. COMITÉ ÉLÉ DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la demande du Comité ÉLÉ (Éveil à la lecture et l'écriture) du Val-Saint-François;

ATTENDU QU'une somme est prévue au budget 2021

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de 90 \$ au Comité ÉLÉ du Val-Saint-François à titre d'implication pour l'année 2021. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

25. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

2021-11-831

25a. TRAVAUX SUR LA RUE BOURASSA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait réaliser des travaux d'asphaltage de la rue Bourassa en 2021;

CONSIDÉRANT QUE suite aux travaux, il est constaté que l'accotement est insuffisant vis-à-vis le 109 rue Bourassa, ce qui provoque le drainage de l'accotement et l'affaissement du pavage à cet emplacement;

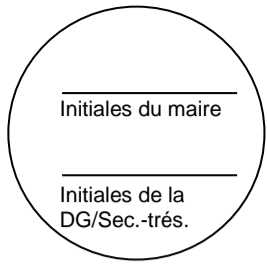
CONSIDÉRANT QUE le fossé et l'empierrement réalisé par les propriétaires suit l'ancien profil de fossé au moment de la construction;

CONSIDÉRANT QUE ces ouvrages ont été réalisés dans l'emprise et dans l'assiette de la rue Bourassa;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit intervenir rapidement pour éviter des dommages au pavage nouvellement réalisé;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'intervenir immédiatement en ajoutant une extension temporaire de ponceau pour joindre avec le ponceau existant et de recharger le fossé à cet endroit afin de sécuriser le pavage existant;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 15 novembre 2021

D'informer les propriétaires du 109 Bourassa que le fossé et leurs ouvrages d'empierrement sont réalisés dans l'assiette de la rue Bourassa et que des correctifs sont nécessaires.;

QUE la municipalité de Val-Joli effectue en 2022 des travaux correctifs en reprofilant le fossé pour que ce dernier vienne se connecter au fossé du prolongement de la rue Bourassa;

QUE la municipalité de Val-Joli remplace le ponceau de l'entrée charretière desservant le bâtiment accessoire du 109 rue Bourassa à ses frais pour que ce dernier se connecte au fossé du prolongement de la rue Bourassa conditionnellement à ce que les ouvrages soient cédés aux propriétaires du 109 rue Bourassa et que la municipalité se dégage de toute responsabilité future face à ces travaux. Dans le cas où les propriétaires refusent cette dernière condition, la municipalité exigera que les travaux correctifs soient réalisés par les propriétaires à leur frais.

QUE la municipalité informe les propriétaires qu'elle ne fera pas l'aménagement d'empierrement actuel du 109 Bourassa qui est présentement dans l'emprise et l'assiette de la rue et ne sera pas responsable du drainage actuel du terrain vers le fossé. Elle informera les propriétaires que leur drainage ne pourra être connecté au ponceau et devra être dirigé à l'extérieur du ponceau.

DE transmettre copie de la résolution aux propriétaires du 109, rue Bourassa.

2021-11-832

25b. DON POUR LA MAISON DE LA FAMILLE

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Famille les Arbrisseaux a lancé sa campagne de financement et sollicité la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité

DE verser un don de 100\$ pour la campagne de financement de la Maison de la Famille les Arbrisseaux.

26 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées portaient sur les bornes de recharge électriques.

27. CORRESPONDANCE

2021-11-833

28. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à **21h55**. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée ordinaire --- 15 novembre 2021

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire

Signé pour adoption